

Rapport sur les jeunes en fugue : Les comités des usagers ignorés par l'INESSS

Montréal, 6 septembre 2017 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, dénonce avec vigueur que les comités des usagers des centres jeunesse aient été ignorés par l'INESSS (Institut national d'excellence en santé et en services sociaux) dans son *Portrait des fugueurs et des pratiques actuelles en matière de fugues auprès des jeunes hébergés en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation au Québec*. Les comités des usagers des centres jeunesse, tout comme les autres comités des usagers, ont pourtant des fonctions légales prévues dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* pour défendre les droits des jeunes dans ces installations.

« Le RPCU a été le seul organisme à réclamer un état de situation au gouvernement lorsque le phénomène des fugues est devenu un enjeu de société » rappelle M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Nous avons soulevé plusieurs problématiques à la ministre Lucie Charlebois. Le RPCU croyait que les usagers avaient été entendus. Ce n'était pas le cas » déplore M. Blain.

Bien que trois organismes communautaires aient fait partie du comité de l'INESSS qui s'est penché sur la problématique, ils ne possèdent pas l'expertise des comités des usagers présents dans les centres jeunesse. Ce n'est pas la première fois que le RPCU a des doutes sur l'écoute de l'INESSS vis-à-vis les préoccupations des usagers du réseau de la santé et des services sociaux. En effet, l'INESSS n'a retenu aucune candidature venant du RPCU pour ses comités d'experts. De plus, le RPCU avait dénoncé la vision élitiste de l'INESSS dans le choix de ses représentants lorsque le secrétaire général actuel du gouvernement, le D^r Juan Roberto Iglesias, était le PDG de l'Institut. Malgré que sa loi constitutive stipule qu'une table de concertation doit être mise sur pied par l'INESSS, aucune réunion n'a eu lieu au cours des deux dernières années.

« Cela n'augure rien de bon pour la voix des usagers alors que des rumeurs persistantes circulent à l'effet que le *Forum des citoyens* du Commissaire à la santé et bien-être serait confié à l'INESSS » estime M. Claude Ménard, président du RPCU. Le RPCU a demandé que le *Forum des citoyens* lui soit confié « en vue d'assurer une voix forte aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux » conclut M. Ménard.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744